

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU COMITÉ SYNDICAL****SEANCE DU 9 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 octobre à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 3 octobre deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du Conseil à MOUZEIL, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 11

Nombre de délégués participant au vote : 11

**Titulaires présents :**

Elus Couffé : Daniel PAGEAU Roseline VALEAU

Elus Le Cellier : Michael DAVID,

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRESTEC

**Titulaires absents excusés :**

Elus Couffé : Suzanne LELAURE, Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL Céline VERMOSEN

Elus Ligné : Maurice PERRION (pouvoir à Déborah JOURDON) Déborah SIDDI (pouvoir à Guillaume NIEL)

**Suppléants présents :**

Elus Ligné : Déborah JOURDON (pouvoir de Maurice PERRION), Guillaume NIEL (pouvoir de Déborah SIDDI)

**Suppléants absents excusés :**

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Anita MENET

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

**Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT**

**N°09.10.2024-03 : RENFORT TEMPORAIRE : CREATION DE DEUX EMPLOIS TEMPORAIRES SUPPLEMENTAIRES ET AUGMENTATION DE 150 HEURES DU VOLUME D'HEURES 2024**

Madame la Présidente rappelle que :

Par délibération en date du 13 décembre 2023, le comité syndical a voté la création des emplois temporaires et saisonniers pour 2024 de la manière suivante :

- 2 emplois temporaires non-permanents pour les structures ALSH et périscolaires « Graine de loustic » à Mouzeil et « l'île aux enfants » à Ligné selon les modalités suivantes :

Service	Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Volume horaire voté en décembre 2023
ALSH/Périscolaire	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024	2	Adjoint d'animation	Animateur	1615 h(2023 :1948h)

- 8 emplois saisonniers pour les structures ALSH et périscolaires « graine de loustic » à Mouzeil et « l'île aux enfants » à Ligné selon les modalités suivantes :

Service	Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Volume horaire
ALSH	Vacances Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024	8	Adjoint d'animation	Animateur	1049 h (idem 2023)

Or les effectifs de la rentrée sur la structure de Mouzeil sont en augmentation. En outre, sur l'île aux enfants, les effectifs et l'accueil d'enfants à besoin particulier nécessitent de renforcer l'encadrement.

En conséquence,

Vu l'article L 332-23-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération N°13.12.2023-08 du 13 décembre 2023 relatif à l'accroissement temporaire et saisonnier,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**

<b>Suffrages exprimés :</b>			
<b>Voix pour : 11</b>	<b>Voix contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Ne prend pas part au vote : 0</b>

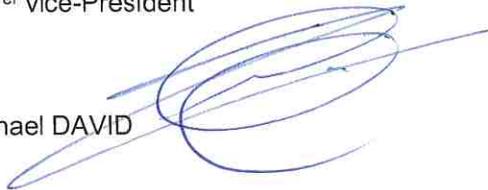
- **Créer** deux emplois temporaires supplémentaires et d'augmenter le volume d'heures de 150h comme proposé ci-dessous :
- 4 emplois temporaires non-permanents pour les structures ALSH et périscolaires « Graine de loustic » à Mouzeil et « l'île aux enfants » à Ligné selon les modalités suivantes :

Service	Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Volume horaire
ALSH/Périscolaire	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024	4	Adjoint d'animation	Animateur	1765 h (1615h voté en décembre 2023)

- Préciser que le nombre et le volume horaire des emplois saisonniers votés par délibération du 13 décembre 2023 restent inchangés,

Pour La Présidente empêchée,  
Le 1<sup>er</sup> vice-Président

Michael DAVID



La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT



SIVOM du Secteur de Ligné  
3 place de la Perrotterie  
44350 LIGNÉ  
Tél : 02 51 12 20 04  
sivomligne@orange.fr

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le



ID : 044-244400669-20241009-09102024\_03-DE